

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 27 FEVRIER, 1930.

DIXSEPTIEME ANNEE No. 9.

## LA 4e SESSION DU SEIZIEME PARLEMENT CANADIEN OUVERTE DEPUIS JEUDI DERNIER

Lord Willingdon a présidé cette brillante cérémonie en présence des membres du Sénat et de la Chambre des Communes. — L'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône. — Discours des deux chefs de partis.

### DES ELECTIONS A BREVE ECHEANCE

Ottawa.—Avec toute la pompe et le décorum des parlements britanniques, la quatrième Session du seizième Parlement canadien a été ouverte jeudi dernier par Son Excellence le Gouverneur général, Lord Willingdon.

La cérémonie s'est déroulée sous un soleil radieux, qui faisait rutiler l'or des uniformes de la Garde d'Honneur et mettait des teintes chaudes aux magnifiques fourrures des dames. Jamais, dit-on, depuis la confédération, on n'avait eu semblable température printanière pour l'ouverture des Chambres.

Un salut royal de vingt et un coups de canon, tirés d'en arrière des blocs de l'Est des hôtels parlementaires salua l'arrivée de Son Excellence.

Les députés, dont huit élus depuis la dernière session, assistaient en corps à cette belle cérémonie.

Le Sénat était presque au complet, mais une absence qui fut très remarquée et commentée à la Chambre Haute fut celle de l'honorable sénateur Casimir Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, âgé de 103 ans, qui est retenu chez lui pour la deuxième année consécutive par une infirmité. Si M. Dessaulles ne peut se rendre au Sénat prendre son siège au cours de la session actuelle, son poste deviendra automatiquement vacant.

Pendant que les cérémonies à l'extérieur se déroulaient, les députés aient pris leurs pupitres dans l'enceinte de la Chambre des Communes. Au Sénat, les dignes sénateurs occupaient des fauteuils et avaient laissé leurs autres sièges aux dames invitées officiellement à cet événement, le plus couru de la session à Ottawa.

Au Sénat, son Excellence le Gouverneur général lit, en anglais d'abord, puis en français, le discours du Trône, le document officiel impatiemment attendu par tout le pays, qui contient en résumé le programme législatif des prochains six mois.

### L'ADRESSE

M. Ross Gray, M.P., libéral de Lambton (ouest) a été le premier orateur, celui qui a proposé l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône. Il a parlé devant des galeries remplies à débordement.

L'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône a été secondée hier après-midi, aux Communes par M. Pavocet Vincent Dupuis M.P., libéral de la Prairie-Napierville, qui a parlé pendant près d'une demi-heure.

M. Dupuis a fait l'éloge de son prédécesseur, M. Roch Lanctôt, décédé, dont il a rappelé quelques-uns des belles qualités. Puis il a étudié la prospérité canadienne dans notre agriculture, notre commerce et notre industrie.

Les deux principaux discours sur l'adresse en réponse au discours du Trône ont été prononcés lundi après-midi et le soir, aux Communes, par les deux chefs de partis. M. Richards B. Bennett pour les conservateurs, et M. W. L. Mackenzie King, pour les libéraux et le gouvernement.

M. Bennett, après les félicitations d'usage aux deux députés qui ont proposé et secondé l'adoption de l'adresse, a reproché au gouvernement d'appuyer sur la prospérité de 1928, quand il n'y avait rien de celle de 1929, qui n'existe d'ailleurs pas. Le discours du Trône est ce qu'on peut imaginer de plus vague et de plus inoffensif.

### M. KING

Le premier ministre s'est levé au milieu d'une ovation très bruyante de la part des députés ministériels.

Le chef de l'opposition, dit M. King, s'est donné beaucoup de peine pour composer un discours contre le gouvernement. En effet ne pouvant rien trouver de respectable durant les cinq dernières années, il prend ici et là des situations absolument locales et très rares, toutes récentes, et s'en sert contre nous.

## LA SEIGNEURIE THOMAS VENDUE

L'importante seigneurie Thomas de Madawaska et du lac Témiscouata, d'une étendue de cent soixante et seize mille arpents vient d'être vendue à la "Fraser Realities Limited" et l'acte de vente a été fait devant M. J. Sirois, notaire de cette ville, le 4 février dernier.

C'est la succession de feu l'honorable William Widger Thomas, qui fut de son vivant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Suède et en Norvège, qui a fait cette vente.

L'acte de vente mentionne que la veuve de W.-W. Thomas et son fils O.-P. Thomas, qui demeurent à Lausanne, en Suisse, se sont fait représenter par M. W.-W. Thomas, de Portland, Maine, au moment de la vente.

La compagnie "Fraser Realities Ltd" était représentée par son président, Sir Archibald Fraser et par son secrétaire Sir William Matheson, d'Edmundston, N.-B.

La succession Thomas a été vendue à la Fraser Realities Limited la seigneurie désignée sur le nom de "Seigneurie Thomas" et située dans le comté de Témiscouata, tous les permis de coupes de bois, tous les droits aux rentes seigneuriales.

C'est une importante transaction qui vient d'être faite et qui intéresse fort les cultivateurs établis sur des terres de la seigneurie Thomas dans le comté de Témiscouata.

## Assemblée de la Soc. d'Agriculture

### A BAKER-BROOK, N.-B.

Le 26 février dernier les membres de la Société d'Agriculture de Baker-Brook s'assemblèrent dans la salle paroissiale sous la présidence de M. Sylvio Martin, contrôleur laitière pour le gouvernement fédéral, dans certains districts de la province.

Le but de l'assemblée était de donner un compte-rendu de la dernière convention agricole tenue à Moncton au cours du mois de janvier.

M. Ligouri Morneau et Thadée Daigle, tous deux délégués à cette convention donnèrent un bref aperçu de ce qui les avait le plus frappés et intéressés, donnant une large part à la substantielle conférence du R. P. Guertin de l'Université St-Joseph, à la session française.

M. Sylvio Martin parla également de la vache laitière, de la nécessité des bons pâturages et des moyens à adopter pour l'amélioration du troupeau laitier.

A la fin de l'assemblée on passa une motion pour demander à notre agronome d'user de son influence auprès du département d'Agriculture provincial pour que les experts agricoles qui viennent à la Ferme de Démonstration de M. Félix Daigle soient bilingues ou de langue française, afin que toute notre population dont une grande partie ne comprend pas l'anglais, profite des renseignements donnés dans ces assemblées annuelles à la ferme de démonstration ou devant les membres de la Société d'Agriculture.

Les membres sont reconnaissants à M. S. Martin pour les conseils à point qu'il sut donner et dont les membres tireront bon parti.

### LES ELECTIONS

Comme le premier ministre ajoutait qu'il était très possible que des élections générales soient imminentes, un véritable charivari s'est fait en Chambre, et pendant plusieurs minutes ce fut un véritable vacarme.

Cependant, continue M. King, le gouvernement ne s'est pas attendu sur le moment où ces élections auraient lieu, et tout dépendra de ce qui se passera en Chambre, comme à l'extérieur.

## AUX COMMUNES



Voici la plus récente photographie du Très Honorable Mackenzie King, premier ministre du seizième parlement canadien.

## OBSEQUES DE M. L'ABBE CORMIER

Moncton, N.-B., 24.—Les funérailles de l'abbé F. X. Cormier, curé de St-Anselme, Fox Creek, décédé à l'Hôtel-Dieu le 19 ont eu lieu en présence d'une grande foule. L'église était remplie de personnes et de notabilités accourues de toutes les parties du comté pour rendre un dernier hommage à cet excellent prêtre.

Le service funèbre a été chanté par l'abbé D. F. Léger, curé de St-Louis de France, assisté de l'abbé H. D. Cormier, curé de Moncton, comme diacre et de l'abbé C. P. J. Carleton, comme sous diacre. L'oraison funèbre a été prononcée par l'abbé J. J. V. Gaudet, curé de Shediac.

M. l'abbé Cormier était né à Memramouc le 22 janvier 1874 du mariage de feu M. et Mme Jérôme Cormier. Après avoir passé par les écoles paroissiales de Memramouc, le jeune François entra au collège St-Joseph où il fit de bonnes études, décrochant son baccalauréat en 1896.

Ses études classiques achevées il alla étudier la théologie au grand Séminaire de Québec et, sa théologie complétée, il fut ordonné prêtre à St-Jean par l'évêque du diocèse, S. G. Mgr Casey, le 15 août 1903. Il était âgé de vingt-neuf ans.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

Il demeura quelques années à St-Bernard de Moncton, en qualité de vicaire avant d'être nommé à la cure de Kingsclear. Sa deuxième cure fut celle de la Haute-Aboujagane. De là il fut envoyé comme curé à Barachois. Il y demeura de 1917 à 1925. A la mort du regretté Père Alban Robichaud, curé de St-Anselme, Mgr Lebanc désigna l'abbé F. X. Cormier pour le remplacer.

## APRES AVOIR EMPRUNTE UN FUSIL UN PERE DE FAMILLE EST TROUVE MOURANT

Adolphe Massé, 31 ans, est mort vendredi dernier dans des circonstances mystérieuses. — Les possibilités d'un accident.

### L'ENQUETE DU CORONER

Un drame émouvant qui a jeté dans la consternation la population de notre petite ville, et plus particulièrement les citoyens du quartier No. 1, s'est déroulé vendredi dernier au cours de la soirée, au No. 9 de la 42e avenue.

La tragédie s'est déroulée au cours de la soirée vendredi dernier. Mme Adolphe Massé se rendit après souper chez des voisins pour leur dire que son mari venait d'entrer dans la maison avec un fusil et qu'elle avait peur d'un arme à feu.

Des voisins se rendirent chez Massé mais n'osèrent entrer; à un moment ils entendirent un coup de feu. En pénétrant dans la maison ils virent Massé étendu sur le plancher, baignant dans son sang.

Le prêtre, le médecin et la police furent mandés sur les lieux. Massé vivait encore lorsque l'abbé Conway arriva à la maison. Celui-ci eut le temps de lui administrer les derniers sacrements sous condition.

Le Dr. Scrimany constata une blessure au dessus de l'oreille droite et sur la tête. Il y avait du sang au plafond mais aucun trace de plomb.

La victime expira vers les six heures, 45 minutes. Son cadavre fut mis sous la garde d'un constable en attendant l'enquête du coroner.

Samedi après-midi M. Lévis J. Cyr, coroner du district, ouvrit l'enquête devant jurés à la maison du défunt, dans le but de permettre à ceux-ci de faire l'examen du cadavre avant d'émettre un permis d'inhumation. L'enquête fut alors ajournée à mercredi le 26 courant.

Hier matin l'enquête se poursuivit devant le coroner Cyr, à la Maison de Cour. Plusieurs témoins furent appelés: Mme Adolphe Massé, M. Fred Martin, M. Severin Levesque, M. Henry Levesque, Dr A. M. Sormany, M. Willie Leger et le constable Jos. Verret.

M. Fred Martin dit que Massé lui avait demandé d'emprunter un fusil pour aller à la chasse. Il lui donna un fusil de calibre 44 avec quatre cartouches.

Comme la police retrouva les quatre cartouches dans la poche de l'habit du défunt, M. Martin ne put jurer s'il y avait ou non une cartouche dans le fusil.

Le Dr Sormany croit que d'après les apparences le coup avait porté à bout portant et c'est la compression du gaz qui aurait causé cette blessure sur le dessus de la tête et aurait lancé sang, cheveux et chair au plafond.

Après avoir entendu les témoignages, le coroner Cyr expliqua aux jurés qu'il s'agissait de déterminer où, quand et comment Adolphe Massé est mort.

Les jurés se sont retirés et délibérèrent pendant environ une demi-heure. Ils revinrent avec le verdict suivant: Le 21 février 1930, à environ 6:45 heures du soir, dans la ville d'Edmundston, comté de Madawaska, Adolphe Massé fut tué par la décharge accidentelle d'un arme à feu entre ses mains, dans le cas, un shotgun de calibre 44.

Les jurés étaient MM. C. N. Bégin, foreman, Willie Plourde, E. F. Béanger, Eloi Morneau, Thadée Martin, Edouard Couturier, Fred Clavette, Didier Moreau et Amédée Thériault.

## Feu EMILE BERNIER

Mercredi 14 5 février de nuit est décédé à l'âge de 51 ans et 10 mois M. Emile Bernier, époux de dame Jane Hodgson.

Le défunt était le beau-frère de M. Thomas Hodgson et Napoléon Coté de cette ville à qui nous offrons nos sincères condoléances.

### PERDUE

Montre-bracelet à été perdue le 24 février en ville, probablement de l'Hôtel Tétu à aller jusque chez M. Denis M. Martin. Récompense promise à qui la remettra à l'Hôtel TETU, Edmundston, N.B.

## SENATRICE



L'hon. Cairine McKay WILSON, épouse de M. Norman Wilson d'Ottawa, qui est la première femme appelée à siéger au Sénat canadien. Mme Wilson est mère de huit enfants.

## OUVERTURE DE LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Les formalités ont lieu cette après-midi. — L'adresse en réponse au discours du Trône demain. — Autres discours la semaine prochaine.

Fredericton, N.-B., 27.—L'ouverture de la cinquante session de la 10e Législature du Nouveau Brunswick a lieu cette après-midi à Frédéricton. La lecture du discours du Trône par le Lieutenant-gouverneur et les autres formalités d'usage ont lieu aujourd'hui.

L'adresse en réponse au discours du Trône sera proposée et secondée demain par M. M. G. Siddall, député de Westmorland et M. W. Benton Evans, réorganisateur de Queens.

L'hon. A. A. Dysart ne prononcera son discours qu'au début de la semaine prochaine.

Tout indique que la cérémonie d'ouverture de la session sera, cette année, la plus brillante qui se soit jamais vue dans la capitale du Nouveau-Brunswick. Le département militaire a été soigneusement préparé par l'hon. Major Général Hugh H. McLean.

## SOLLOWAY, MILLS FERME SIX DE SES SUCCURSALES

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Moncton, 22.—La maison de courtage en mines Solloway-Mills fermera à la fin du mois six de ses succursales dans les provinces maritimes et une à Saint-Jean, Terre-Neuve; c'est ce que vient de déclarer J. A. Allain, gérant de la succursale de Moncton. Les bureaux qui seront fermés sont situés à Moncton, Frédéricton, Edmundston, Nouveau-Brunswick, New Glasgow et Sydney, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, Terre-Neuve. La maison continuera de suite affaire à Halifax et à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

## PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

DOUBLE FATALITE  
Chatham, N.-B., 25.—Un triste accident est arrivé à Doaktown avec un résultat fatal. Un nommé Robinson, 56 ans, était au bois et un arbre lui tomba sur le corps et le tuant instantanément. Son père M. William T. Robinson, qui était âgé de 83 ans trépassa vingt minutes plus tard, si grand fut le choc qu'il reçut à la nouvelle de l'accident.

ELLE TROUVE SON MARI MORT EN PRISON  
Glouce Bay, N.E., 24.—Lorsque Mme Thomas Gilday s'en fut au poste de police hier matin pour faire élargir son mari sous caution, quelle ne fut pas sa surprise de s'apercevoir qu'on venait de le trouver mort dans sa cellule. Gilday, employé comme sous-ordre dans le charbonnage, 24, avait été interné pour ivresse samedi soir. On croit qu'un alcool frelaté aura causé sa mort, et on doit pratiquer l'autopsie aujourd'hui.

LE SACRE DE MGR MCGUIGAN  
Edmonton, Alb., 20.—Mgr James-Charles McGuigan, le nouvel archevêque de Regina, sera sacré dans la cathédrale St-Joseph le mercredi matin 11 juin prochain, date officiellement fixée, a-t-on annoncé hier.

LES RELIGIEUSES  
Mexico.—Le ban mis sur l'entrée des religieuses au Mexique a été levé par un ordre du département de l'intérieur aux autorités de l'immigration autorisant l'entrée des religieuses de toutes dénominations. Celles-ci devront cependant, prendre l'engagement de se conformer aux lois du pays, qui défendent la vie de communauté. L'interdiction faite aux religieuses d'entrer au Mexique datait des commencement du régime Calles.

NOMINATION  
La Gazette Royale annonce la nomination de M. Jos. Desjardins de St-Jacques au poste de constable provincial.

M. Léonard Cormier de Rivière-Verte a été nommé juge-de-paix.

Funérailles de M. Tancrède Gagnon  
N.-Dame-du-Lac.—Le 12 dernier est décédé au presbytère de Notre-Dame du Lac, où il était de passage, monsieur Tancrède Gagnon, âgé de 44 ans.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 14, à Notre-Dame du Lac, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Monsieur l'abbé E. Gagnon, V.F., curé de la paroisse et oncle du défunt, chantait le service, assisté de MM. les abbés A. Beaulieu, curé de St-Juste du Lac, et P. Bernier, assistant curé de Cabano, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Cyr, curé de Cabano fit la levée du corps.

Monsieur D. Morrison, beau-frère du défunt, portait la croix, Mazarzo Plourde, W. Beaulieu, P. Pelletier, Jos. Plourde de ses cousins étaient les porteurs du corps. Conduisait le deuil: MM. E. Gagnon, père du défunt, W. Gagnon, son frère, H. Plourde, G. Plourde, C. Beaulieu, H. Gagnon, J. B. Gagnon, A. Gagnon, ses cousins.

Le défunt demeurait depuis quelques années à Edmundston. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Bernadette Beaulieu, son père et sa mère, M. et Mme E. Gagnon, une soeur, Emdia, Mme D. Morrison, de Dalhousie et un frère, M. W. Gagnon, de St-Basile, N.-B.

Dimanche Soir le 2 Mars à 7.30 heures  
Partie de Charlemagne  
Dans la Salle de M. Régis Cyr SAINT-BASILE, N.-B.  
Les recettes de cette partie de cartes seront employées à l'achat d'un Monument funéraire devant être placé sur le tombeau du regretté Mgr. L. N. DUGAL.  
TOUS SONT INVITES!

AUX COMMUNES



L'hon. R. R. BENNETT, le distingué chef du parti conservateur et chef de l'Opposition pendant la session fédérale qui vient de s'ouvrir.

épouse, née Bernadette Beaulieu, son père et sa mère, M. et Mme E. Gagnon, une soeur, Emdia, Mme D. Morrison, de Dalhousie et un frère, M. W. Gagnon, de St-Basile, N.-B.

VOUS SEREZ FIERES de votre PAIN et vos BISCUITS si vous employez ROBIN HOOD